

Département  
GIRONDE

Commune  
GRADIGNAN

Section : BE  
Feuille : 003 BE 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 14/11/2019  
(Jusqu'à l'heure de l'arrêt)

Coordonnées en projection : RGF93CG45  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

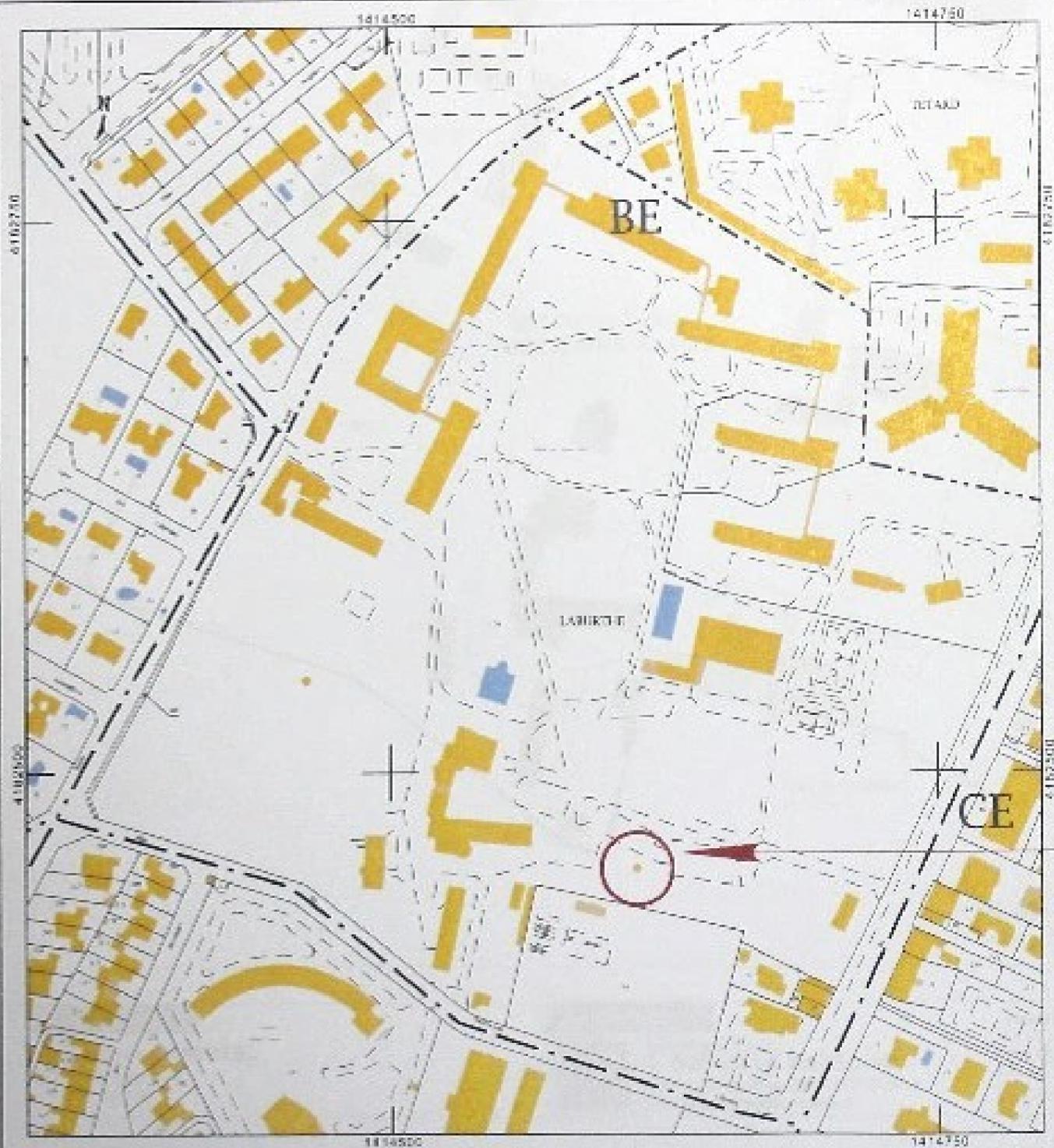
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
PTCC

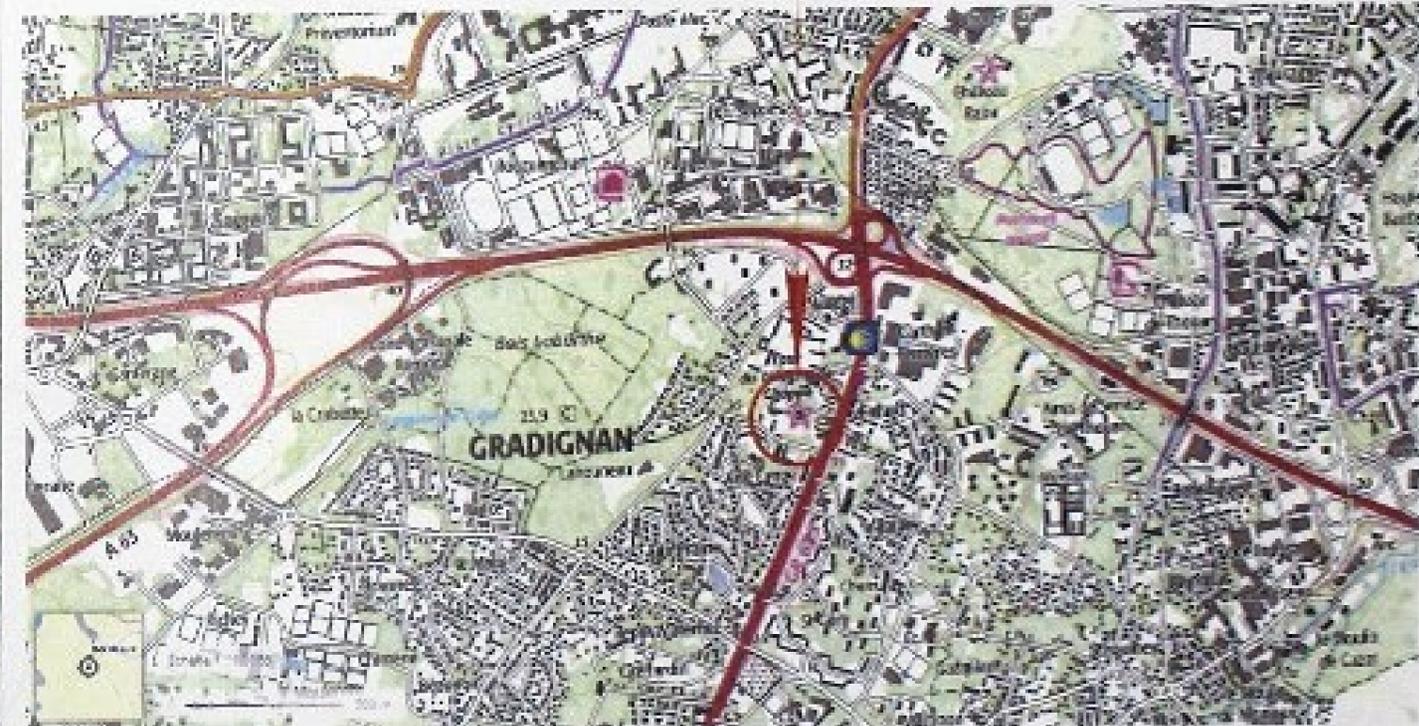
Cité Administrative-Bâtiment B  
14ème Etage 33000  
33000 BORDEAUX CEDEX  
tél. 05 56 24 85 07 - fax 05 56 24 56 21

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Tour de chappe



Tour de Chappe

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Association AMHITEL  
22 rue du Cap Roux  
33700 Maignac

MAÎTRISE D'OEUVRE



Architecte D.P.L.G.  
C. DUPUIS LE MARECHAL  
176 rue Fondaudouze 33000 BORDEAUX  
archi.lemarechal@business.fr

Permis de Construire

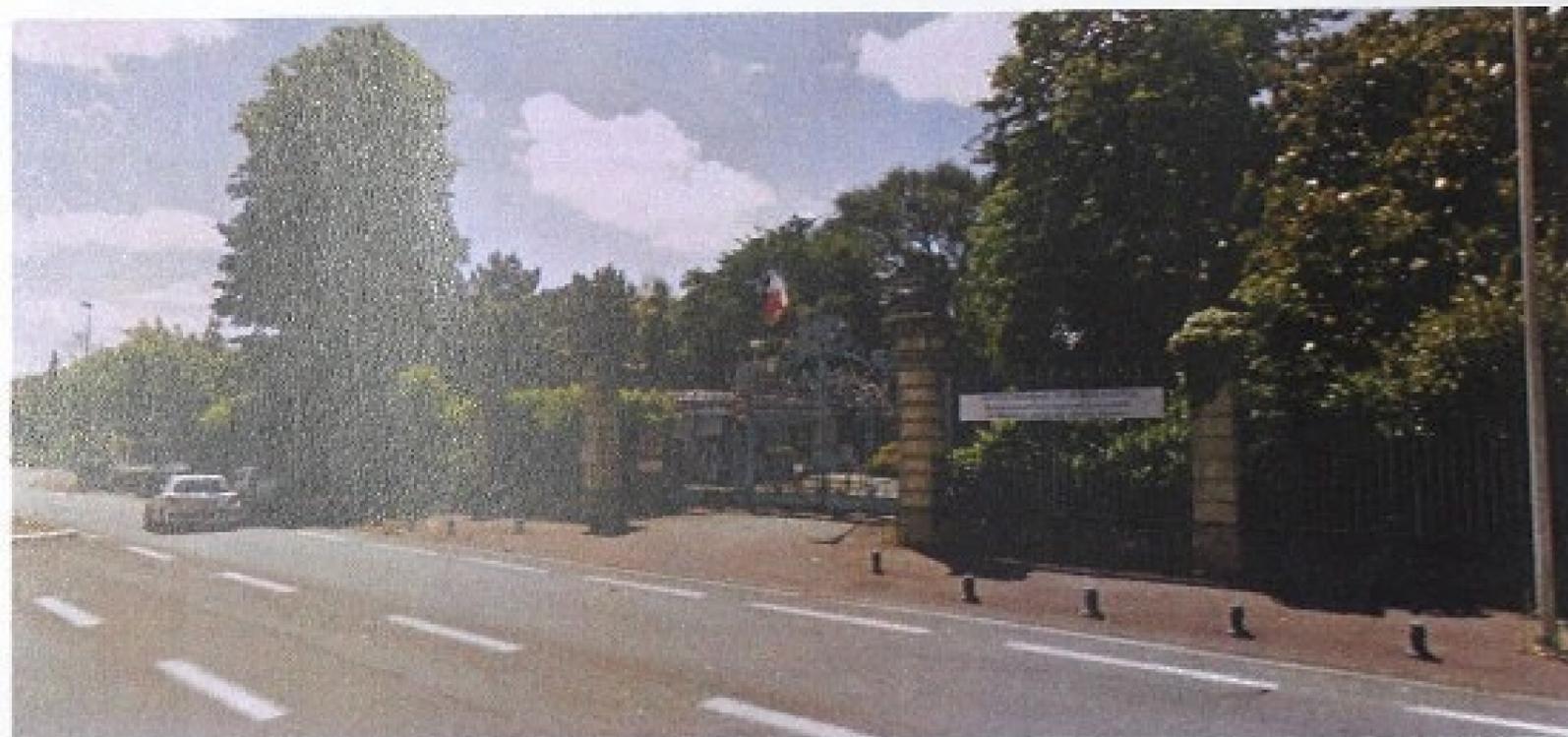
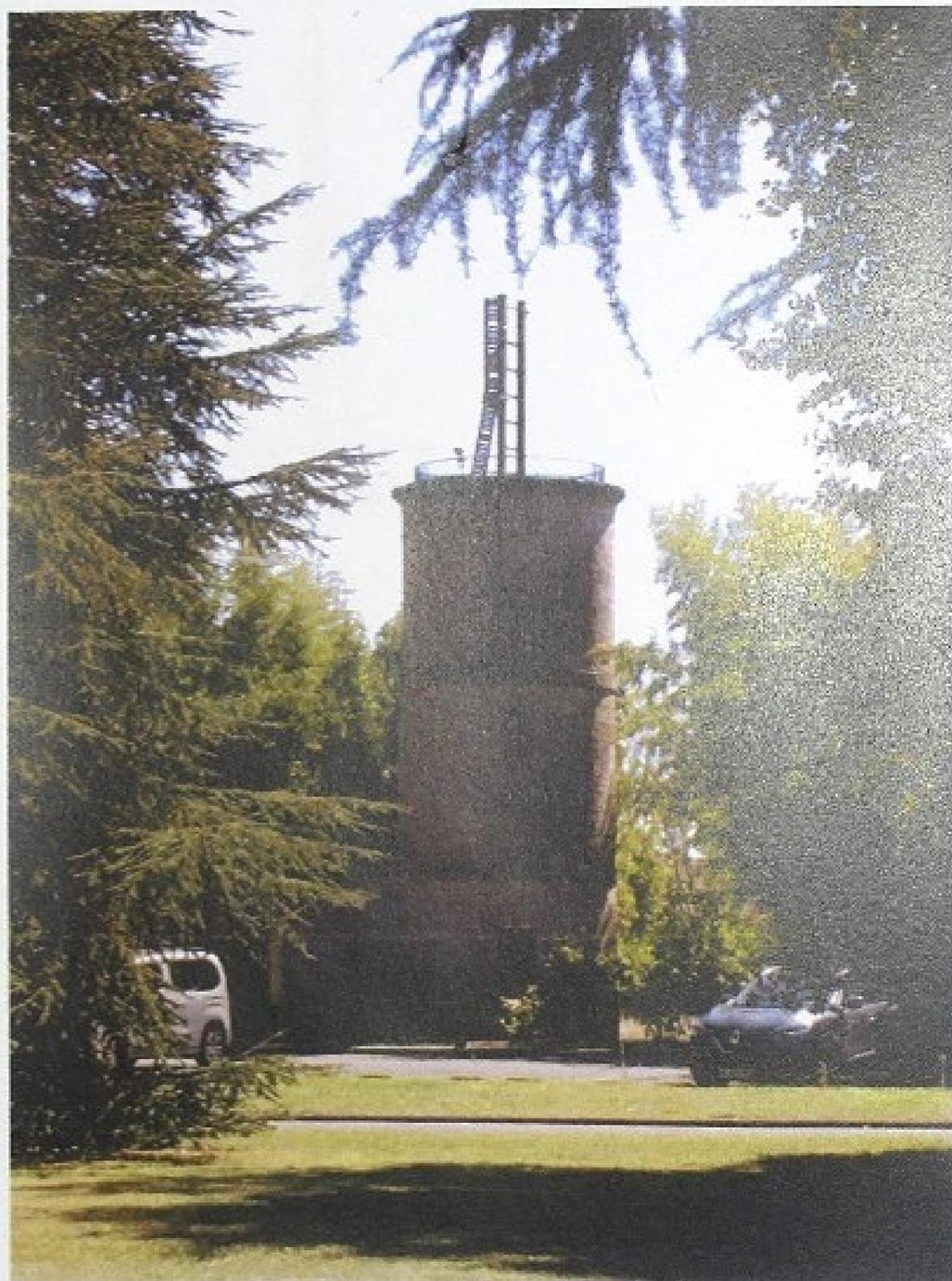
DATE : Novembre 2019

ECHELLE : -

Restauration & conservation  
de la tour de Chappe à Gradignan  
33170

PC1

PLAN DE  
SITUATION



Tour de Chappe non visible depuis le domaine public

**MAÎTRISE D'OUVRAGE**

**Association AMHITEL**  
22, rue du Cap Roux  
33170 Mérignac

**ARCHITECTE**



Architecte D.P.L.G. :  
**C. DUPUIS LE MARECHAL**  
176 rue Fondaudouze 33003 BORDEAUX  
archi.lemarechal@business.fr

**Permis de Construire**

DATE : Novembre 2019

ECHELLE : -

**Restauration & conservation  
de la tour de Chappe à Gradignan**  
33170

**PC8**

**PAYSAGE LOINTAIN**

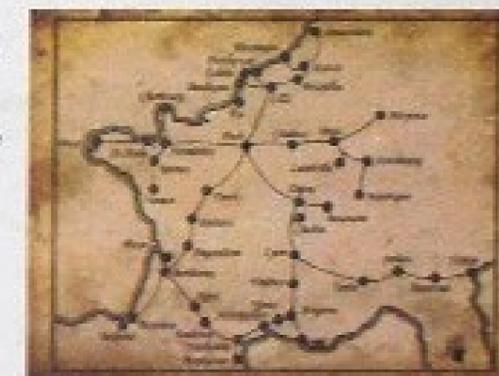
## PC4 – notice descriptive

Le projet se situe dans l'emprise de l'Institut National des Jeunes Sourds à Gradignan. Il s'agit d'une tour en pierre autrefois dédiée à la télégraphie mise au point par l'ingénieur physicien Claude Chappe. Elevée en 1825, elle se présente sous la forme d'une tour circulaire d'une dizaine de mètres de hauteur et d'un diamètre de cinq mètres. Le projet vise à restituer l'appareil de Milan permettant l'envoi et la réception de messages par codage alphabétique. Celui-ci est constitué de pièces mobiles en bois (régulateur, indicateurs et poulies) et de pièces métalliques qui forment les plates-bandes. Dans le détail le mécanisme projeté se présente comme suit :

- d'un mât de 7 mètres de couleur bleu ciel en partie extérieure, intégrant une échelle pour accéder aux éléments mobiles et réaliser leur entretien ;
- d'un bras principal de couleur noire nommé « régulateur », de 4,60 m de long sur 0,35 m de large ;
- de deux ailes noires nommées « indicateurs », de 2 m sur 0,30 m ;
- de contrepoids gris pour chaque indicateur, nommés « fourchettes » ;
- d'un système de manœuvre au pied du mât (dernier niveau de plancher de la tour), nommé « manipulateur », reproduisant à l'identique les positions du signal ;
- d'un système de transmission par câbles et poulies de renvoi.

Les régulateurs et indicateurs sont munis de persiennes fixes pour réduire la prise au vent.

Actuellement la tour présente en son sommet un élément fletif pour marquer l'existence du télégraphe, il est dépourvu du mécanisme de fonctionnement et ne fait que rappeler son origine. Le projet consiste, en plus de la remise en fonctionnement du système, à modifier la deuxième volée d'escalier et le deuxième plancher pour obtenir la hauteur d'origine nécessaire à la mise en place du mécanisme général du télégraphe. La couverture devant assurer l'étanchéité du dernier niveau ou doit s'exercer la manipulation manuelle de l'ouvrage sera revue en procédant à sa réfection par la mise en œuvre d'une couverture en zinc à tasseaux. Une trappe d'accès sera intégrée pour permettre la vérification et l'entretien des indicateurs et du régulateur. L'acrotère sera recouvert de feuille de zinc après sa restauration en raison de l'érosion des pierres et de leur déjointoiement pour assurer la pérennité de l'ouvrage. La rambarde métallique périphérique sur l'acrotère sera déposée, restaurée et remise en place pour assurer la sécurité à l'entretien. La restitution d'ouvertures qui servaient aux passages des longues vues dans la maçonnerie sera réalisée en considérant les empreintes, témoins de leur présence au nord et au sud. Enfin, l'ossature en bois, assurant le contreventement du mât, sera réalisée à son emplacement d'origine.



## PC10-1 – notice complémentaire

Les matériaux utilisés :

Le bois : les essences employées répondent aux caractéristiques d'utilisation.

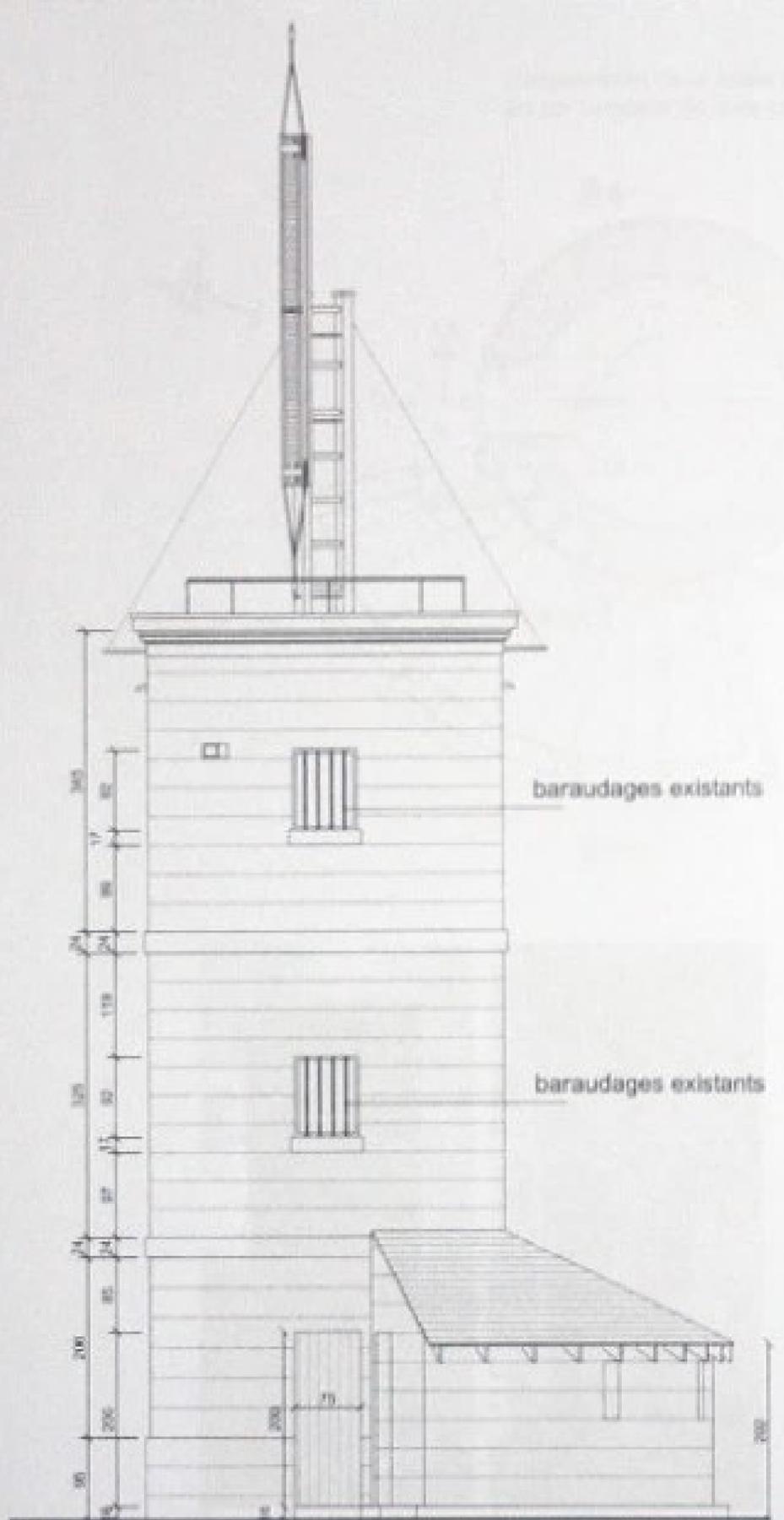
Le mât et les structures du régulateur et des indicateurs sont en chêne, les persiennes en bois de pin, les poulies en orme, les poignées en orme, les mécanismes sont en fer, bronze et laiton.

Les couvertures sont en zinc à tasseaux sur un plan dodécagonal et l'acrotère par simple agrafage. Deux gargouilles en plomb seront mises en place pour l'évacuation des eaux.

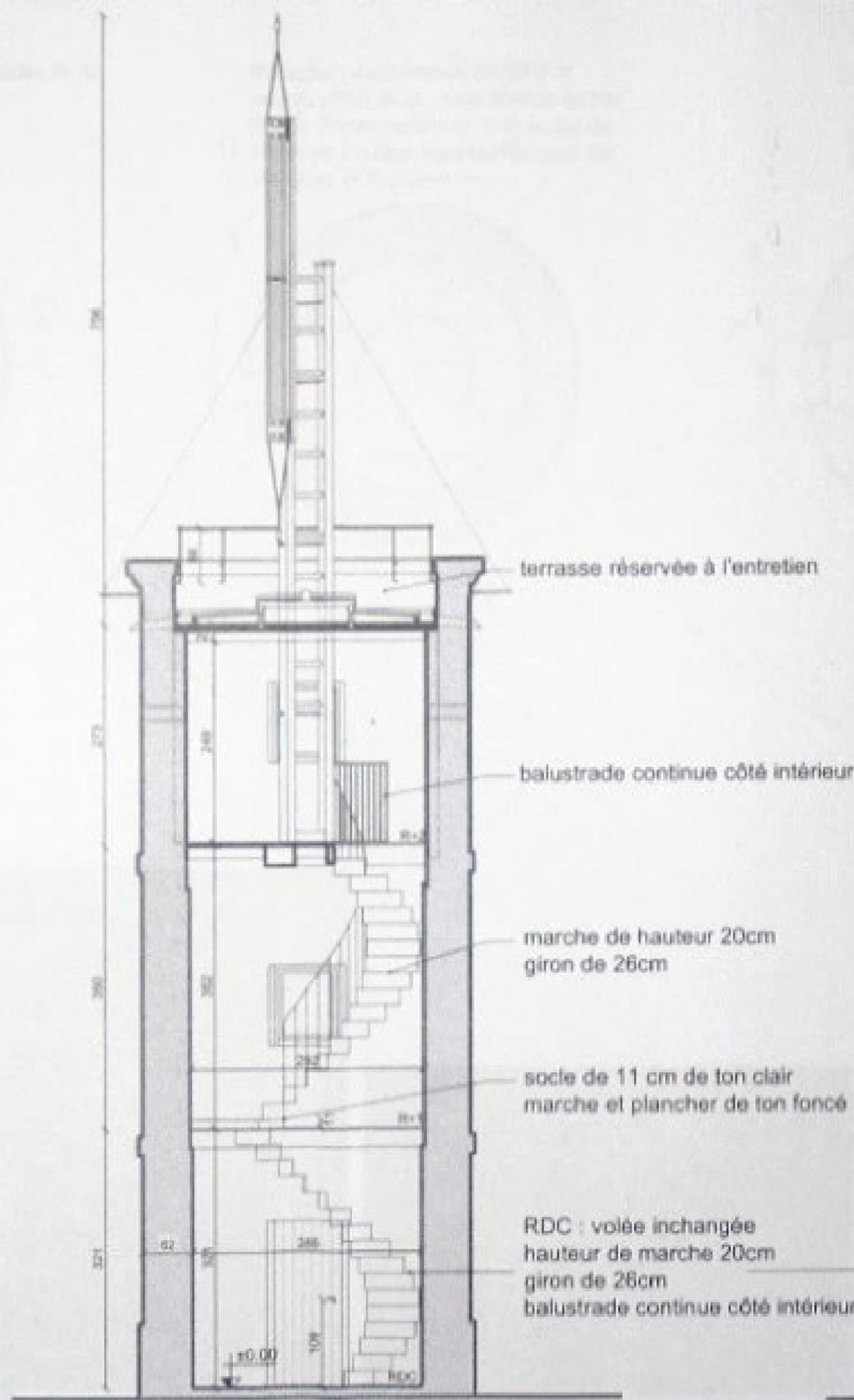
Les passages nord et sud restitués pour les supports des longues-vues seront habillés en sapin couvert par une feuille de zinc.

Les planchers bois seront en chêne, en lames larges bouvetées pour garder l'apparence des pièces anciennes, et toutes ossatures intérieures également.

L'escalier du deuxième niveau sera reconduit et modifié par l'ajout de marche supplémentaire. La main courante suivra la modification.



FAÇADE SUD - PRO



COUPE BB



COUPE AA - EDL

**MAÎTRISE D'OUVRAGE**  
**Association AMHITEL**  
 22, rue du Cap Roux  
 33700 Mérignac

**ARCHITECTE**  
 Architecte D.P.L.G.  
**C. DUPUIS LE MARECHAL**  
 176 rue Fondaudouge 33000 BORDEAUX  
 archi.lemarechal@business.fr

**Permis de Construire**  
 DATE : Novembre 2019  
 ECHELLE : 1/75<sup>e</sup>

**Restauration & conservation**  
**de la tour de Chappe à Gradignan**  
 33170

**PC40**  
**N°5 B**

**PROJET**  
**ELEVATION - COUPE**